



BEAUREGARD-VENDON

Département du PUY DE DOME
Arrondissement de RIOM
Canton de ST GEORGES DE MONS

AR 20240104-01

2024-08

ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE – ANNÉE 2024

Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux pour l'accès au grade de rédacteur principal de 1ère classe

Le Maire de **BEAUREGARD VENDON**,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2012-924 du 30/07/2012, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu la délibération n°D20210705-01 du 05/07/2021 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°AR20210927-01 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 27/09/2021 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

ARRÊTE

Article 1 : Tableau annuel d'avancement de grade

| Agent | Grade actuel | Grade proposé | Ordre de priorité | Examen professionnel ou ancienneté |
|-----------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Mme LE ROUX Christine | rédacteur principal de 2ème classe | rédacteur principal de 1ère classe | 1 | ancienneté |

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Article 2 : La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Article 4 : Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (ou de la présente publicité), d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à BEAUREGARD-VENDON, le 04 janvier 2024

Le Maire
Denis GEORGES

